

N° 2023-110

**DESIGNATION D'UN ELU REFERENT TITULAIRE ET D'UN ELU REFERENT
SUPPLEANT AU COMITE DE PILOTAGE – TRANSFERT DE LA COMPETENCE
EAU ET ASSAINISSEMENT**

L'an deux mil vingt-trois le 8 novembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 2 novembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes, ASTIER Fabienne, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle.

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume.

Absents excusés :

Mmes DUCHOSAL Sylviane (donne pouvoir à M. SPIGARELLI), BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme VILLIEN), CHAMOUSSIN Bernadette (donne pouvoir à Mme MAIRONI-GONTHIER), CHENU Azélie (donne pouvoir à M. DUC), FAGGIANELLI Evelyne (donne pouvoir à Mme ASTIER), FAVRE Maryse (donne pouvoir à M. VILLIBORD)

M. HANRARD Bernard (donne pouvoir à M. SILVESTRE)

En exercice : 27

Présents : 20

Absents : 7

Pouvoir : 7

Le président rappelle au conseil que le transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté de Communes interviendra au plus tard le 1^{er} janvier 2026.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 27
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 27
- nombre de votes « pour » : 27

Vu la loi 2022-217 du 21/02/22 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique ;

Considérant la nécessité de créer un comité de pilotage « transfert de la compétence eau et assainissement à l'EPCI » ;

Considérant la nécessité de désigner un élu référent titulaire et un élu référent suppléant à ce comité de pilotage.

- **DESIGNE** en qualité d'élu titulaire : Marie MARTINOD
- **DESIGNE** en qualité d'élu suppléant : Christian VIBERT

FAIT ET DELIBERE LE 08 novembre 2023

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX